



RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS
AGRICOLAS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (ROPPA)

CELLULE D'EXECUTION TECHNIQUE

09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tél. : (226) 50 36 08 25 - Fax : (226) 50 36 26 13

E-mail : roppa@roppa-ao.org / cet_roppa@yahoo.fr / roppabf@liptinfor.bf

TDR

Atelier sur la fluidification des échanges commerciaux en
Afrique de l'Ouest

I. Introduction

Le ROPPA a négocié et obtenu auprès de la CEDEAO le financement d'un projet sur la fluidification des échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest et dont les objectifs sont entre autres de :

1. Renforcer les capacités des acteurs pour contribuer à une mise en œuvre efficace et diligente des stratégies et politiques communautaires.
2. Contribuer à l'élaboration de politiques appropriées et à l'application des textes et législations pour l'amélioration de la fluidification des échanges commerciaux régionaux.

L'objectif spécifique du projet est de renforcer le niveau d'information des différents groupes d'acteurs impliqués dans le commerce intra-régional (producteurs, distributeurs de produits agricoles et agroalimentaires, administration douanière, police, gendarmerie...) sur la législation et des mesures communautaires visant la fluidification des échanges intra-régionaux et de faciliter l'adoption d'une stratégie commune pour assurer leur application effective.

Pour atteindre les objectifs fixés, une série d'activités a été planifiée à savoir :

- Organisation de trois (3) rencontres d'information, de sensibilisation, de concertation et de dialogue multi-acteurs, sur les lois et les mesures et leur contrainte d'application.
- Réalisation d'une étude sur le commerce transfrontalier
- Dialogue avec les décideurs des institutions régionales
- Actions médiatiques

Les rencontres d'information, de sensibilisation, de concertation et de dialogue multi acteurs sont prévues dans la période du 20 au 30 juin 2011 et les lieux retenus sont Niangoloko, Gaya et Conakry (à préciser avec le CNOP-G).

Le présent document constitue les termes de références des ateliers.

II. Objectifs et résultats des ateliers

a. Objectifs

L'objectif des ateliers est de créer les conditions pour une fluidification du commerce intra-régional. De manière spécifique, il s'agira de :

- Informer les acteurs sur la législation et la réglementation existantes sur la libre circulation des personnes, des biens et services.
- Permettre aux représentants des différents groupes d'organisations professionnelles sur chaque corridor (producteurs, transporteurs, commerçants, douane, police, gendarmerie, transitaires...) d'échanger sur les entraves vécues au quotidien par les différents acteurs.
- Formuler à l'intention des Etats, de la CEDEAO, de l'UEMOA et de tous les autres acteurs, des propositions visant l'application effective des mesures et textes

communautaires, leur amélioration en faveur de la fluidification du commerce régional.

b. Résultats attendus

Les résultats attendus des ateliers sont :

- Les acteurs du commerce intra-régional sont informés des textes et règlements qui régissent la libre circulation des personnes, des biens et services dans l'espace CEDEAO.
- Une analyse des entraves à la libre circulation des personnes, des biens et services est actualisée
- Le dialogue est renforcé entre les différents acteurs du commerce intra-régional dans l'optique de minimiser les contraintes qui entravent la libre circulation des personnes, des biens et services
- Des propositions d'actions sont formulées pour lever les entraves à la libre circulation des biens et des personnes.

III. Date, Lieux et déroulement des ateliers

a. Date

Les ateliers sont planifiés dans la période du 20 au 30 juin 2011 et chacune des rencontres est prévue pour une durée de 2 jours.

b. Lieu

Les lieux proposés pour abriter les ateliers sont :

- **Niangologo** pour les participants du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Mali ;
- **Gaya** pour les participants du Niger, du Bénin, du Ghana, du Togo et du Nigéria ;
Conakry pour les participants de la Guinée, du Libéria et de la Sierra-Léone.

c. Déroulement

Les ateliers s'étendent sur deux jours avec un contenu qui s'articule autour de trois grandes séquences :

Première séquence : Information et partage sur le processus d'intégration et les textes et réglementations communautaires sur le commerce intra-régional. Cette partie va se dérouler en plénière avec une série de présentations sur les textes de la CEDEAO.

Deuxième séquence : Analyses actualisées des entraves à la libre circulation des personnes, des biens et services. Cette séquence sera organisée sous forme de panel qui regroupera des représentants des principaux groupes d'acteurs (5 personnes au maximum). Il est proposé aussi, au cours de ce panel, deux témoignages d'acteurs de terrain qui ont vécu des situations illustratives de l'état actuel d'application des mesures régissant la libre circulation des personnes, des biens et services.

Troisième séquence : Propositions et actions : Cette séquence est prévue en travaux de groupes. Il sera constitué deux groupes qui travailleront sur le même sujet: « Sur la base des contraintes et entraves identifiées, proposer des mesures correctives à l'intention des responsables concernés ».

L'animation des ateliers sera assurée par les plates formes nationales avec l'appui de modérateurs qui seront recrutés à cet effet.

IV. Participants aux Rencontres (à discuter)

Les ateliers vont regrouper une quarantaine de participants composés des représentants :

- OPPA, (10)
- Commerçants, (6)
- Transporteurs, (6)
- Police, douane, gendarmerie, (3)
- Chambre d'agriculture et Chambre de commerce (2)
- Administration (Ministère du commerce, de l'agriculture, de l'intégration régionale,...) (5)
- Parlementaires (2)
- Administration territoriale (2)
- CEDEAO (2)
- Journaliste (2)
- ONGs (03)
- Personne ressource (1)

V. Communication

Au regard de la finalité poursuivie par le ROPPA et ses partenaires en termes de changement de comportement, cette activité doit intégrer un important volet communication. En clair, il s'agit donc de déployer autour de ces ateliers, un plan de communication qui assure d'une part la promotion de l'événement à travers des supports éloquents et d'autre part, la valorisation des échanges et des conclusions issues des rencontres.

Il est donc attendu des Plateformes nationales en charge de la gestion du volet communication des ateliers et en concertation avec le secrétariat exécutif :

- 1) La conception et la confection de supports promotionnels de l'atelier (banderoles). Ceux-ci devront reproduire les messages forts en rapport avec la fluidification des échanges intra-régionaux ou la levée des entraves à la libre circulation des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest. Ces supports devront également afficher avec la plus grande fidélité et lisibilité possibles, les logos de la CEDEAO et du ROPPA.
- 2) La médiatisation des temps forts des ateliers à des fins d'information et de sensibilisation du grand public. Les cérémonies d'ouverture et de clôture des ateliers ainsi que quelques extraits significatifs de témoignages émanant des acteurs seront privilégiés et ceci, en tenant grand compte de leur diversité. Seront sollicités à cette fin :
 - La Télévision Nationale ;
 - La Radio Nationale ;
 - Deux (02) radios locales ou communautaires rayonnant dans la zone de déroulement de chaque atelier ;
 - Deux journaux (Presse Ecrite) représentant précisément le quotidien national et un organe de la presse privée répondant à des critères avérés de bonne audience et de bonne réputation.

En complément, le recours aux services à des correspondants de médias étrangers sera envisagé en fonction des opportunités du terrain et des possibilités budgétaires spécifiques.

- 3) La collecte d'une large gamme d'informations et leur enregistrement sur des supports écrits et audiovisuels dans la perspective de la capitalisation des acquis des Ateliers voire de l'activité dans son ensemble.